

**Le recensement et l'évaluation des biens affectés dans le cadre de l'EE :
une approche pragmatique faute de réglementation au Togo**

Joël Ahoahome AGBEMELO-TSOMAFO

Directeur
JAT Consulting
Togo

M. Joël AGBÉMÉLO est Juriste Environnementaliste, expert judiciaire près des cours et tribunaux, vérificateur et évaluateur environnemental. Il détient plusieurs attestations et diplômes dont un DEA Interuniversitaire en Droit et Politique de l'environnement, un diplôme de vérificateur environnemental de l'Université de Sherbrooke et une attestation en évaluation environnementale délivrée conjointement par le CRESA de Yaoundé et l'IEPF.

Il jouit d'une expérience de 12 ans en environnement et de plus de 12 ans en droit.

Membre de la commission internationale du droit de l'environnement de l'UICN, consultant près de la Banque Ouest Africaine de Développement (BAOD), du Fond Africain du Biocarburant et des Énergies Renouvelables (FABER), du PNUD, M. AGBEMELO a coordonné plusieurs audits environnementaux et études d'impact environnemental et social.

Il a réalisé, dans le cadre d'une mission de PNUD, les guides généraux et sectoriels en EIES et en audit environnemental. Il a été chef auditeur sur plusieurs missions et a coordonné des études de développement commanditées par le Togo, dont la politique minière du Togo.

TEXTE À VENIR